



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 17/09/2024

Publication :
le 27/09/2024

Délibération n° D-2024-322

Accords-cadres "Missions de Contrôle Technique Construction"
et "Missions de coordination et assistance à Maitrise d'ouvrage
hygiène et sécurité des chantiers bâtiments et travaux publics"
- Approbation de l'avenant n°1

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN

Excusés :

Madame Yvonne VACKER.

Direction de la Commande Publique et Logistique

Accords-cadres "Missions de Contrôle Technique Construction" et "Missions de coordination et assistance à Maitrise d'ouvrage hygiène et sécurité des chantiers bâtiments et travaux publics" - Approbation de l'avenant n°1

Monsieur Elmano MARTINS, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Un groupement de commande a été constitué pour la passation des accords-cadres : « Missions de Contrôle Technique Construction » notifié le 2 août 2023 et « Missions de coordination et assistance à Maitrise d'ouvrage hygiène et sécurité des chantiers bâtiments et travaux publics » notifié le 26 octobre 2023 à BUREAU ALPES CONTROLES - 1 rue de la Goélette - 86280 SAINT BENOIT.

La convention de groupement désigne la Ville de Niort coordonnateur. Ses missions comprennent la mise en place des avenants lorsqu'ils concernent l'ensemble des membres au groupement.

Ainsi, les conditions de rémunération prévues aux marchés nécessitent des ajustements et des précisions pour en faciliter leur exécution :

- suppression de l'établissement des attachements (dispositif plus adapté aux marchés de travaux) et remplacement par le versement d'acomptes sur pourcentage de réalisation de la prestation ;
- sur justification du titulaire, possibilité de réajustement de la rémunération des missions de base initialement calculées en % du cout estimatif travaux, en fonction du cout de réalisation travaux (coût travaux intégrant les avenants).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants aux accords-cadres « Missions de Contrôle Technique Construction » et « Missions de coordination & assistance à Maitrise d'ouvrage hygiène et sécurité des chantiers bâtiments et travaux publics » et autoriser leur signature.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Aurore NADAL

Jérôme BALOGE